

# Demande de devis

## Prestation de service pour la collecte de données au Niger

L'Institut de la Haye pour l'innovation de la Justice (HiiL) invite des structures compétentes à soumettre un devis estimatif pour la réalisation d'une enquête pluriannuelle (4 ans) auprès d'un échantillon de 1000 répondants (par année) de 16 ans et plus au Niger.

Dans le cadre de son programme pour l'innovation de la justice au Niger, HiiL souhaite conduire quatre enquêtes annuelles en face-à-face sur les besoins et la satisfaction en matière de justice (JNS) en 2022, 2023, 2024 et 2026. Dans leur réponse à cet appel d'offre, les soumissionnaires devront explorer la possibilité de mise en place d'un panel de répondants qui seront ré-interrogés chaque année afin de conduire une enquête longitudinale sur l'évolution des besoins en matière de justice au niveau des individus, et se prononcer sur la faisabilité de ce panel. Le devis devra stipuler le montant requis pour effectuer l'ensemble des quatre enquêtes et si l'option de la mise en place d'un panel de répondants est retenue, décrire la façon dont ce panel sera maintenu au cours du temps.

L'enquête reposera sur un échantillon aléatoire national représentatif de l'ensemble de la population âgée de 16 et plus. Les dimensions et spécificités de l'échantillon sont décrites en détail ci-dessous.

Les données devront être collectées par le biais du logiciel SurveyCTO qui permet à HiiL d'avoir accès aux données collectées en temps réel et aux meta-données notamment aux points GPS du lien d'entretien.

La remise à HiiL de la base de données finale (poids inclus) de l'enquête 2022 est attendue avant la fin de l'année 2022.

Vous trouverez ci-dessous les paramètres de base de la méthodologie de cette étude.

### **Description de l'outil de l'enquête sur la satisfaction et les besoins en matière de justice (eJNS)**

- L'outil d'enquête (questionnaire et formulaire d'enquête pour SurveyCTO) est fourni par HiiL.
- La durée moyenne estimée d'un entretien est de 15 minutes pour quelqu'un avec un ou plusieurs problèmes de justice et de 5 minutes pour quelqu'un sans problème de justice. Veuillez noter que le questionnaire utilisé pour l'enquête JNS 2021 au Niger a été fortement amendé et raccourci.
- Toutes les questions sont des questions à réponse simple ou multiple fermées
- Les données devront être recueillies sur des appareils portables (tablettes) à l'aide du logiciel SurveyCTO
- Des chercheurs de HiiL conduiront une formation de tous les superviseurs et enquêteurs portant sur le contenu de l'enquête. Le répondant à cet appel d'offre devra pour sa part assurer la formation portant sur les méthodes d'entretien, d'échantillonnage et d'utilisation de SurveyCTO et des tablettes. Le devis devra inclure le coût relatif à au moins une formation de ce type, d'une durée d'au moins deux jours pour tous les superviseurs et enquêteurs.

## **Faisabilité de la mise en place d'un panel**

La réponse à cet appel d'offre devra inclure une réflexion sur la faisabilité de la mise en place d'un panel, permettant le suivi des répondant·e·s au cours des 4 eJNS et 5 années du programme. La mise en place d'un tel panel permettrait une approche longitudinale par laquelle nous pourrions mieux comprendre comment les problèmes de justice ainsi que les parcours de justice évoluent au cours du temps, et donc de mieux comprendre ce qui peut mener à leur abandon ou résolution.

L'enquête JNS 2021 au Niger a montré que les données de suivi des répondant·e·s (numéros de téléphone) sont lacunaires et de qualité inégale ce qui est susceptible de constituer un obstacle à recontacter les répondant·e·s. Un sujet d'inquiétude particulier est le faible pourcentage de numéros de téléphone exploitables parmi les femmes comparé aux hommes (35% des femmes dans l'échantillon JNS 2021 Niger ont fourni un numéro de téléphone exploitable contre 71% des hommes de l'échantillon). Cependant, la conduite d'une enquête eJNS sans panel constitue une déviation importante par rapport à l'approche suivie par Hiil dans d'autres pays. Nous souhaitons donc que cette option soit examinée par le soumissionnaire à l'appel d'offre.

La réponse à cet appel d'offre devra donc inclure (1) une réflexion du soumissionnaire sur la faisabilité de création d'un panel, (2) une recommandation pour l'adoption ou le rejet de l'option du panel et (3) le cas échéant, la description de l'approche pour la formation du panel, son maintien au cours des 5 années et le mode d'administration de l'enquête auprès des participants au panel.

Si l'option du panel n'est pas retenue, l'enquête aura lieu dans les mêmes localités chaque année afin de pouvoir conduire des comparaisons au cours du temps (par exemple analyser si certains types de problèmes sont plus prépondérants une année que la suivante, si la satisfaction change d'une année sur l'autre, etc). Des mesures seront prises pour s'assurer de ne pas inclure les mêmes personnes dans les échantillons de deux années consécutives. Alternativement, la moitié des zones d'échantillonnage (PSU) pourraient être gardées et l'autre moitié fera l'objet d'un nouvel échantillonnage. Cette décision sera prise en fonction des coûts de déploiement attendus.

## Services demandés

Service	Détails
<p><b>Finalisation et test préliminaire de l'outil eJNS</b></p>	<p>Le questionnaire de base de l'eJNS est fourni par Hiil en Français, avec la possibilité d'ajouter jusqu'à cinq questions relatives à la justice centrées sur les personnes spécifiques au contexte du Niger.</p> <p>Le partenaire pour la collecte des données fera des propositions de questions à cet effet.</p> <p>Le questionnaire en Français sera testé en année 1 par le biais d'entretiens cognitifs avec quatre personnes (deux hommes et deux femmes). Cela permettra de déterminer s'il est approprié en ce qui concerne le contexte socio-culturel et la compréhension de la terminologie des questions. Si nécessaire, le partenaire pour la collecte des données fera des recommandations de révision du questionnaire basées sur ces entretiens et sur leur expertise.</p> <p>Le questionnaire sera ensuite testé en conditions réelles à l'aide de tablettes, auprès d'un petit groupe de répondants (entre 15 et 20 personnes) et si nécessaire, adapté en collaboration avec Hiil. Ce test devra être reproduit chaque année.</p> <p>Le questionnaire sera traduit en langues locales en fonction de l'échantillon choisi.</p>
<p><b>Échantillonnage</b></p>	<p>L'eJNS en année 1 (2022) reposera sur un échantillon aléatoire national représentatif de l'ensemble de la population âgée de 16 ans et plus grâce à la pondération. L'unité d'échantillonnage est le foyer et l'unité de recherche est une personne de 16 ans ou plus résidant dans ce foyer. Un seul répondant est interrogé par foyer.</p> <p>L'approche d'échantillonnage s'appuiera sur la <a href="#">méthodologie d'échantillonnage utilisée pour l'Afrobaromètre (round 8)</a> qui prévoit un échantillon aléatoire par grappe, stratifié à plusieurs niveaux (<i>clustered, stratified, multi-stage, probability sample design</i>). Cependant, un nouvel échantillon devra être tiré en se basant sur cette approche: en d'autres termes, l'échantillon utilisé pour l'Afrobaromètre round 8 (ou d'autres rounds) ne saurait être réutilisé pour l'eJNS pour garantir la qualité de l'enquête (notamment afin d'éviter le phénomène de lassitude des répondant·e·s). Les principales différences anticipées vis-à-vis de la méthode d'échantillonnage de l'Afrobaromètre sont décrites ci-dessous et la méthode finale d'échantillonnage pourra être discutée:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>L'univers d'échantillonnage</b> inclut toute personne vivant sur le territoire du Niger, âgée de 16 ans ou plus. Il est donc possible d'inclure des étranger·e·s installé·e·s au Niger, bien qu'ils et elles ne doivent en aucun cas constituer la majorité de l'échantillon. En effet, les étranger·e·s installé·e·s au Niger sont tout autant susceptibles de faire face à des problèmes de justice que les</li> </ul>

	<p>Nigérien·e·s. Similairement, les personnes déplacées internes (PDI) seront incluses dans l'échantillon et une variable permettra de les identifier dans le dataset. Les mineurs âgés de 16 ans et plus sont inclus dans l'échantillon de manière à mieux prendre en compte la jeunesse de la population nigérienne. Tout obstacle à l'inclusion de mineurs (notamment en termes d'obtention de permis ou d'autorisation parentale) sera étudié.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>La taille de l'échantillon</b> est proportionnelle au taux de prévalence des problèmes de justice au sein de la population. L'échantillon annuel sera dimensionné pour inclure un minimum de 1000 répondants ayant fait face à un ou plusieurs problèmes de justice durant les quatre années précédentes. Dans la mesure où tous les individus ne font pas face à un problème de justice, l'échantillon total sera donc plus large afin d'atteindre ce chiffre (car il comportera inévitablement un certain nombre de répondants n'ayant pas fait face à un problème de justice). Selon nos estimations, cela correspond à un échantillon initial d'environ 3000 personnes.<sup>1</sup> Le soumissionnaire est libre de décider une taille d'échantillon adéquate pour atteindre 1000 répondants ayant un ou plusieurs problèmes de justice tout en s'assurant que l'échantillon est aléatoire et représentatif au niveau national. En d'autres termes, un échantillon de convenance qui ciblerait spécifiquement des répondants ayant des problèmes de justice n'est pas acceptable.</li> <li>▪ <b>Le nombre d'unités d'échantillonnage</b> (PSU et SSU) décrit dans la méthodologie de l'Afrobaromètre est donc ajusté pour refléter la taille de l'échantillon. Par soucis d'économie, le clustering des SSU pourra être revu à la hausse et si la situation sécuritaire le requiert, certaines régions pourront être exclues de l'échantillon (ce qui impactera nécessairement négativement la représentativité de l'échantillon).</li> <li>▪ En cas de mise en place d'un panel, il serait judicieux d'étudier la possibilité de conduire les entretiens en années n+1 par téléphone.</li> </ul>
<p><b>Pondération</b></p>	<p>Un poids sera attribué à chaque répondant dans l'échantillon, qu'il ou elle ait ou non fait face à un problème de justice. La méthode de pondération utilisée pourra s'appuyer sur celle de l'Afrobaromètre. Les paramètres utilisés pour produire les poids devront inclure au minimum le genre, l'âge et le type de localité (urbaine ou rurale)</p>
<p><b>Entretiens effectifs avec l'outil eJNS</b></p>	<p>Au moins 1000 réponses complètes de personnes âgées de 16 ans ou plus ayant au moins un problème de justice</p>

<sup>1</sup> Cela se base sur le taux de prévalence des problèmes de justice observé lors de la JNS Niger de 2021 (34%) et de l'enquête du World Justice Project de 2018 (37%)

<p><b>Livraison des données au client</b></p>	<p>Les données seront collectées dans SurveyCTO, auquel les deux ont accès, le client et la société de collecte de données. Les réponses non conformes à la logique du questionnaire, les valeurs aberrantes, les anomalies (hors de la fourchette attendue) et les autres erreurs sont identifiées et communiquées à HiiL. En concertation avec HiiL, ces erreurs sont corrigées ou supprimées dans l'ensemble de données.</p> <p>Une base de données finale, qui inclut les meta-données et les poids sera remise à HiiL au format Comma Separated Values (csv) et une version standard SPSS (version supérieure à la version 15) ou Stata (version supérieure à la version 13). Elle sera codée de manière adéquate avec les noms, les labels et les codes des variables en français.</p>
<p><b>Contrôle de qualité des processus de collecte et de saisie des données</b></p>	<p>Les paramètres détaillés du contrôle de qualité seront convenus dans le contrat de service. Ils incluront un système de suivi de la durée des entretiens.</p>
<p><b>Rapport de méthodologie</b></p>	<p>Description succincte du processus d'échantillonnage, des caractéristiques de l'échantillon, du taux de non-réponse, des erreurs d'échantillonnage, du calcul des poids, du niveau de confiance, ainsi que de l'intervalle de confiance relatif à l'erreur type et aux évolutions anormales de l'enquête.</p>

## DÉTAILS DE L'OFFRE

Les détails de l'offre sont les suivants :

Date de publication de la demande de devis	5 Août 2022
Date limite de soumission	28 Août 2022
Date limite pour les questions	28 Août 2022
Cas échéant, soumettre les questions par écrit à : <b>manon.huchet@hiil.org</b>	

VEUILLEZ NOTER QU'AUCUN DEVIS NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LA DATE LIMITE DE SOUMISSION

## ÉVALUATION DES DEVIS

Les critères d'attribution des contrats résultant de la présente demande de propositions sont basés sur le « meilleur rapport qualité-prix ». Aux fins de tous les appels d'offres, HiiL définit le "meilleur rapport qualité-prix" comme suit :

Une évaluation complète des facteurs techniques et tarifaires et du délai de livraison.

### Évaluation technique (total des points = 100) (compte pour 70 %)

Pour être techniquement acceptable, une proposition doit respecter ou dépasser les exigences et les spécifications de la demande de propositions énumérées ci-dessous.

Les spécifications suivantes seront prises en compte :

Critères techniques	Documents requis Note	maximale
<p><b>L'offre devra <u>au minimum inclure</u> les éléments suivants:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Information de la structure soumissionnaire et références;</li> <li>• Description de l'approche méthodologique envisagée qui inclut une analyse de la pertinence et de la faisabilité de la création d'un panel de répondants (au cas échéant, cela devra inclure une description de l'approche pour limiter l'attrition du panel);</li> <li>• Cadre d'échantillonnage proposé (à confirmer après la sélection);</li> <li>• Cadre de pondération proposé (à confirmer après la sélection);</li> <li>• Mode d'entretien proposé pour l'année 1 et les suivantes (face-à-face, ou par téléphone si applicable)</li> <li>• Durée de la collecte des données en mois et en jours à compter de la date de réception de l'outil d'enquête validé jusqu'à la livraison du fichier de données;</li> <li>• Période pour laquelle l'offre doit être considérée comme contraignante.</li> </ul>	<p>Proposition</p>	<p>100</p>

--	--	--

Seules les propositions qui obtiennent un minimum de 50 points pour l'évaluation technique passeront à l'évaluation commerciale.

**Évaluation commerciale (total des points = 100) (compte pour 30 %)**

Critères commerciaux	Documents requis	maximale
<p>Coût/compétitivité pour les services offerts :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prix par entretien, y compris toutes les dépenses, les frais généraux et taxes applicables. Tous les prix doivent être indiqués en Euros;</li> <li>• Prix pour l'organisation d'une session de formation à l'intention de tous les superviseurs et enquêteurs impliqués dans l'étude, y compris toutes les dépenses, frais généraux et taxes applicables.</li> </ul>		100

• **Attribution du contrat**

La demande de devis n'engage pas HiiL à attribuer un contrat ou à payer les frais encourus pour la préparation ou la soumission de propositions ou les frais encourus pour effectuer les études nécessaires à une proposition, ou pour acheter des services ou des biens. Toute proposition sera considérée comme une offre faite par l'enchérisseur et non comme une acceptation par le soumissionnaire d'une offre faite par HiiL. Aucune relation contractuelle n'existera entre HiiL et le soumissionnaire jusqu'à la conclusion d'un document contractuel écrit signé par un représentant autorisé de HiiL et le soumissionnaire retenu.

## **Notification d'attribution du contrat**

Hiil informera par écrit le soumissionnaire retenu de la décision concernant sa proposition dans les meilleurs délais après l'ouverture de l'offre.

## **Contact**

Merci d'envoyer votre devis par email à Aminatou Daouda Hainikoye, Country Manager-Niger ([aminatou.daouda@hiil.org](mailto:aminatou.daouda@hiil.org)) et à Manon-Huchet Bodet ([manon.huchet@hiil.org](mailto:manon.huchet@hiil.org)), Conseillère dans le secteur de la Justice au plus tard le 28 Août 2022.

Pour toute question ou demande de clarification, prière de vous adresser à Manon Huchet-Bodet ([manon.huchet@hiil.org](mailto:manon.huchet@hiil.org)).